

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 18/2016

Rabat, le 12/07/2016

Bilan des contrôles des produits alimentaires réalisés par l'ONSSA durant le mois sacré de ramadan 1437 (2016)

Les services de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) ont renforcé durant le mois sacré de ramadan leurs actions de contrôle sanitaire des produits alimentaires largement consommés afin de protéger la santé du consommateur.

Les actions de contrôle réalisées soit en commissions mixtes provinciales ou par les services de l'ONSSA seuls ont concerné **89000 Tonnes (T)** de produits alimentaires d'origine animale et végétale et ont abouti au retrait du circuit de commercialisation de **348T** de produits impropres à la consommation, soit **0,4 %** du total contrôlé.

Ainsi, sur le marché local, les services de contrôle de l'ONSSA ont réalisé durant ce mois **15457** visites d'inspections, dont **9798** en commissions mixtes, ils ont également effectué **809** prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses et ont établi **99** procès-verbaux de constatations directes d'infraction.

Les produits alimentaires impropres à la consommation saisis et détruits ont concernés notamment les produits de la pêche (**132 T**), les viandes (**106 T**), les produits laitiers (**65 T**), les dattes et les figues séchées (**9,4 T**), les produits de la minoterie et dérivés (**7,8 T**) et autres produits alimentaires les plus consommés (**27,8 T**).

Il est à signaler que grâce à la vigilance et le renforcement du contrôle avant et durant le mois de ramadan 1437, les quantités saisies durant ce mois (soit **348T**) ont enregistré un **recul de 67%** par rapport à celles du mois de ramadan de l'année dernière (**1070 T**).